



Infolettre Août 2018

Chères et chers membres de l'AMO,

Déjà le mois d'août! Lorsque je regarde le calendrier de l'AMO, je constate que la saison file à toute vitesse et qu'il reste à peine trois mois à la saison 2018...

Pessimiste me direz-vous? Pas du tout! Avec les chaleurs que nous connaissons durant l'été, rouler avec tout l'équipement de sécurité peut devenir pénible par moments. C'est pourquoi, pour moi, la « vraie » saison de moto se situe de la fin août à la fin octobre. Des températures plus fraîches, mais aussi la beauté des paysages changeant presque quotidiennement à l'automne, sont des raisons pourquoi j'aime beaucoup rouler durant cette période.

Mais température plus fraîche rime avec équipement plus chaud. C'est pourquoi l'AMO a fait produire des cols (« neck warmer ») aux couleurs de l'Association pour que vous puissiez profiter du dernier mois de la saison en tout confort. Ils sont en vente au coût de 10 \$ l'unité. Informez-vous auprès d'un membre du CA pour vous les procurer.

Poste de relationniste

Pour des raisons familiales, Alain Tremblay n'est plus en mesure d'occuper le poste de relationniste. Yves St-Onge a accepté de le remplacer pour le reste de la saison 2018. Yves nous apportera sa vision et ses idées qui seront un apport important pour notre association. Je tiens à remercier Alain personnellement et au nom de tous nos membres pour son très bon travail et son dévouement.

Les motos et le bruit

La SAAQ a récemment approuvé l'utilisation du sonomètre pour vérifier le niveau de bruit émis par le système d'échappement des motos et des cyclomoteurs. Le niveau de bruit est plafonné à 100 décibels et cette mesure entrera en vigueur lorsque le règlement l'encadrant sera prêt.

Certains sont outrés par cette mesure prétextant que le niveau sonore élevé de leur moto est une mesure de sécurité... « *Loud pipes save lives* ». Toutefois, aucune étude sérieuse n'appuie ce principe. Force est d'admettre que le bruit créé par ces motos donne mauvaise

réputation à la majorité des motocyclistes qui se conforment à la réglementation et il en résulte l'interdiction de circuler dans certaines municipalités. Vous êtes donc conviés à continuer d'être respectueux et respectueuses de la quiétude de nos concitoyens.

Capsule sécurité — par **Michel Audy, responsable de la sécurité**
« C'est le temps des vacances » (Pierre Lalonde, 1963) - Une bonne planification est un incontournable pour assurer un voyage avec un minimum d'embarras et optimise votre plaisir de rouler en moto. Consultez l'excellent article « Bon voyage! » signé Lucie Mercier sous l'onglet *Nos plumes* pour en connaître davantage et... bon voyage.

Mot de la fin,

Profitez des avantages d'être membre de l'AMO,
Rabais de 15% au garage de mécanique automobile Pete Demers,
<http://www.garagepetedemers.ca/>

Rabais de 10% sur pièces et accessoires chez Power Sports Canada,
www.powersportscanada.com

Rabais de 15% chez Radikal Motosport et Dinamik Performance.
<http://www.radikalmotosport.com/> &
<http://www.dynamikperformance.com/>

Soyons visibles, soyons prudentes et prudents et au plaisir de rouler!

Jean-Philippe Tremblay

Président, Association Motocycliste de l'Outaouais

Administrateur, CAPM-E



•